

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 7

Artikel: Les journaux dans le canton de Vaud
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les journaux dans le canton de Vaud.

La Suisse romande est animée d'un mouvement littéraire considérable ; nous n'en voulons pour preuve que le nombre extraordinaire de journaux et publications périodiques qui y voient le jour. Tous ne sont pas, il est vrai, des productions littéraires dans le sens exact du mot, mais ils montrent tout au moins que dans notre pays la liberté de la presse permet toutes les manifestations de la pensée, sous toutes ses formes, et que plusieurs localités, même assez petites, veulent avoir un journal pour y débattre leurs intérêts particuliers. Nous avons cherché à établir la liste des journaux qui ont paru dans le canton de Vaud pendant l'année 1867 ; nous la croyons exacte. Nous sommes prêt cependant à réparer les omissions ou les erreurs que nous aurions pu commettre.

Les journaux, sans indication du lieu de leur publication, paraissent à Lausanne. Ceux qui ne paraissent plus en 1868 sont marqués d'un astérisque. S. C.

Journal politiques.

1. Gazette de Lausanne. 2. Nouvelliste vaudois. 3. La Patrie. 4. La Semaine. 5. Estafette. 6. Eclairneur *. 7. Journal de Vevey (Vevey). 8. Démocrate (Payerne). 9. Messenger des Alpes (Aigle). 10. Courrier de la Côte (Nyon). 11. Gazette des villages (Orbe).

Journal littéraires.

1. Bibliothèque universelle et Revue suisse. 2. La Famille. 3. La Suisse (précédemment le Touriste). 4. Le Conteur vaudois. 5. Lectures pour les enfants. 6. Les Feuilles de Houx *.

Journal religieux.

1. Les Deux-Patries *. 2. Le Chrétien évangélique. 3. Feuille religieuse du canton de Vaud. 4. Messenger des Ecoles du dimanche. 5. Petites feuilles ou vignettes bibliques.

Journal d'annonces.

1. Feuille des avis officiels. 2. Feuille d'avis de Lausanne. 3. Feuille d'avis de Vevey. 4. Feuille d'avis de Montreux. 5. Feuille d'avis d'Yverdon. 6. Feuille d'avis de Ste-Croix. 7. Feuille d'avis de La Vallée.

Publications périodiques faites par diverses sociétés.

1. Journal de la Société vaudoise d'utilité publique. 2. Journal de la Société d'agriculture de la

Suisse romande. 3. Bulletin de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud. 4. Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande. 5. Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. 6. Revue de Belles-lettres. 7. Feuille centrale de la Société de Zofingue. 8. L'Éducateur. 9. Le Gymnaste suisse *. 10. Le Gymnaste (Vevey). 11. Echo musical (Aigle). 12. Union chrétienne. 13. Le Grütli.

Divers.

1. Journal des tribunaux vaudois. 2. Revue militaire. 3. Cote Bessières.

En résumé :

Journal périodiques	11
Journal littéraires	6
Journal religieux	5
Journal d'annonces	7
Publications périodiques, etc.	13
Divers	3
Total,	45

On lit dans un journal d'horticulture le récit suivant, qui ne confirme pas mal ce que nous disions l'autre jour au sujet des récompenses accordées à l'Exposition universelle, et qui donne la juste mesure de confiance qu'on doit accorder aux appréciations des Commissions chargées d'examiner les produits exposés :

« M. X... a voulu prouver que les savants n'entendaient rien à la production des truffes et que lui seul avait le secret de les faire venir à volonté.

» Il a profité de l'Exposition pour jeter la lumière sur cette grave et importante question.

» A l'extrémité de la partie consacrée aux arbres fruitiers dans le parc réservé, il a établi une truffière artificielle, c'est-à-dire qu'il a planté tout simplement des chênes dits truffiers. A l'automne, assurait-il, on y trouverait des truffes.

» Le mois dernier, la Commission d'horticulture était donc convoquée pour assister à l'épreuve. A défaut de porcs et de chiens parfaitement dressés, on prit un garçon jardinier qui ouvrit une tranchée autour des chênes, et qui, grattant ensuite avec ses mains, découvrit d'abord une truffe, puis deux, puis trois, etc.

» On a trouvé des truffes ; mais... il y a un *mais*, et un *mais* terrible ! La Commission était convaincue et allait se retirer pour faire un rapport affirmatif, quand un doute surgit tout à coup dans l'es-

prit de deux membres qui avaient suivi l'opération avec beaucoup d'attention.

» C'est que, en effet, chaque fois que le jardinier enlevait une truffe, nos deux sceptiques avaient remarqué un certain petit trou au fond de la cavité que laissait chaque truffe enlevée.

» Ils voulurent donc connaître l'origine et la cause de ce petit trou. L'un d'eux se mit à gratter, trouva une truffe, l'enleva, et... le perfide petit trou apparut encore. Il y introduisit le doigt, puis il émit cette idée : que ce trou pourrait bien avoir été produit par l'extrémité d'un plantoir.

» Aussitôt d'examiner les truffes. On en mit dans l'eau, et après quelques minutes de submersion, la terre noirâtre du sol rapporté du Champ-de-Mars se précipitait au fond du récipient. C'est alors qu'une terre jaune, tenant encore au précieux cryptogame, vint attester, d'une manière irrécusable, que ces truffes trouvées dans le sol du Champ-de-Mars, au pied des chênes, étaient nées bel et bien sous le ciel périgourdin.

» Rapport fut dressé aussitôt de cette mystification, qui dépasse les bornes de la plaisanterie, et envoyé à la Commission impériale qui, nous l'espérons, le livrera à la publicité; car c'est une affaire grave.

» M. X..., qui a reçu à l'Exposition universelle une médaille d'or pour ses truffes, vend des glands de chênes truffigères, et des marchands grainiers de Paris les annoncent sur leurs catalogues; il est donc très important d'en faire connaître la valeur, afin d'empêcher les natures trop confiantes de détruire des cultures de rapport pour y semer de la... graine de niais. »

L'évasion de Ham.

La vie du docteur Conneau, élevé dernièrement à la dignité de sénateur, a été si intimement liée à celle de Napoléon III, dans les événements qui ont décidé de la destinée de ce monarque, qu'il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ce que nous dit à ce sujet l'histoire contemporaine.

Henri Conneau, médecin français, né en 1802, suivit par vocation la carrière médicale, et entra en qualité de docteur en médecine dans la maison de la reine Hortense; il s'attacha ensuite à la fortune de Napoléon dont il partagea les bons et les mauvais jours.

Dans l'affaire de Boulogne, où Louis-Napoléon fit une seconde fois la tentative de soulever, en sa faveur, le peuple français, avec le prestige de son nom, il était accompagné d'une cinquantaine de personnes parmi lesquelles on remarquait MM. de Persigny, le général Montholon et le docteur Conneau. Ce dernier, qui fut arrêté et condamné avec le prince, sollicita comme unique faveur de partager sa cellule.

Lors du rétablissement de l'Empire, le docteur Conneau fut l'objet des faveurs du gouvernement, et devint successivement premier médecin de l'empereur, membre du Corps législatif, commandant

de la Légion d'honneur. — On s'était souvenu qu'il avait favorisé l'évasion de Ham (25 mai 1846).

Voici comment M. Elias Regnault raconte ce curieux épisode dans son *Histoire de huit ans* :

« Ce jour-là, de grand matin, le prince, le docteur Conneau et Charles Thélin, placés derrière les rideaux d'une fenêtre, attendaient en silence et pleins d'anxiété l'arrivée des ouvriers dans la citadelle. Ils les virent se présenter à dix heures et subir l'inspection accoutumée, en défilant au milieu d'une haie de soldats.

» Aussitôt le prince se hâta de couper ses moustaches, ce qui produisit un changement notable dans sa figure; par dessus ses vêtements ordinaires, il passa une grosse chemise de toile coupée à la ceinture, mit une cravate bleue, une blouse propre et un pantalon sali et usé en apparence par le travail. Par dessus la première blouse il en passa une seconde en mauvais état et toute souillée. Le reste du costume se composait d'un vieux tablier de toile bleue, d'une perruque noire à longs cheveux et d'une mauvaise casquette. Ainsi vêtu, les mains et le visage brunis par de la peinture, il se hâta de prendre une tasse de café, chaussa des sabots, plaça dans sa bouche une pipe de terre, et l'épaule chargée d'une planche, il se mit en devoir de sortir.

» La difficulté consistait non-seulement à passer à travers les soldats et les gardiens, mais encore à éviter les regards des ouvriers qui se seraient arrêtés devant une figure inconnue. Il était sept heures moins un quart. Thélin appela tous les ouvriers qui se trouvaient sur l'escalier, et les invita à venir prendre le *coup du matin*, disant à Laplace, son homme de peine, de placer les verres et les bouteilles sur la table de la salle à manger. Il accourut aussitôt auprès du prince, lui annonçant que c'était le moment décisif, et descendit rapidement l'escalier. Les deux gardiens, Dupuis et Issali, étaient à leur poste. On se dit bonjour, et comme Thélin portait un paletot sous le bras, les gardiens lui souhaitèrent un bon voyage. Prétendant avoir quelque chose à dire à Issali, il le tira à part hors du passage, et se plaça de manière à ce que son interlocuteur, pour l'entendre, fût obligé de tourner le dos au prince.

» Lorsque celui-ci fut au bas de la dernière marche, il se trouva face à face avec le gardien Dupuis, qui se retira vivement pour éviter la planche dont la saillie en avant masquait la figure du prisonnier. Ce premier péril était à peine passé, qu'un ouvrier qui était descendu derrière lui le suivit de très près dans la cour, paraissant disposé à lui adresser la parole. C'était un garçon serrurier. Thélin se hâta de l'appeler, et trouva un prétexte pour le faire remonter dans l'appartement.

» Au moment de passer devant la première sentinelle, le prince laissa tomber sa pipe de sa bouche et se baissa pour la ramasser : le soldat le regarda machinalement et reprit sa promenade. Le poste fût franchi devant un groupe de soldats, tout près de l'officier du génie et de l'entrepreneur des travaux, sous les yeux de l'officier de garde, qui lisait une lettre. Le portier était à l'entrée de sa loge, mais il ne regardait que Thélin qui s'avancait tenant le petit chien en laisse. Un sergent cependant se tenait à l'entrée du passage; il tourna vivement les yeux sur le faux ouvrier, mais un mouvement de la planche le força de se rejeter en arrière. Il ouvrit la porte, et le prince, franchissant le seuil, se trouva sur la chaussée qui sépare les deux ponts levis.

» A ce dernier moment, une nouvelle émotion l'attendait : deux ouvriers venaient droit à lui, du côté où son visage se trouvait à découvert. Ils l'examinaient de loin avec attention, et il les entendit exprimer à haute voix leur surprise de ne pas le connaître. Aussitôt, comme un homme fatigué de son fardeau, il fit passer la planche de droite à gauche. Cependant leur curiosité semblait redoubler, et il devenait difficile d'éviter leur apostrophe, lorsqu'à distance de quelques pas de lui il eut le bonheur d'en entendre un qui disait : « Ah ! c'est Berton ! »

» Le succès était complet. Quelques instants après, le prisonnier franchissait la dernière issue de la forteresse. Charles Thélin courut chercher à Ham le cabriolet loué par lui la